

L'an deux mille vingt et un, le 20 mai

Le conseil municipal de Saint Geoire en Valdaine, dûment convoqué le 14 mai 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Cîme, sous la présidence de Madame Nathalie BEAUFORT, Maire,

PRESENTS : Nathalie BEAUFORT, Jocelyn BAZUS, Nicole BRESTAZ, Julien BOURRY, Gabrielle ROUX-SIBILON, Bernard COLLET-BEILLON, David BILLON LAROUTE, Dominique GOVAERTS, Claude RIOCHE, Anthony MAHÉ, Nadine ROUX, Claire COHENNY, Carlos MARTINS, Nadine CHABOUD, Dominique BARRAT, Pierre EYMERY, Nelly SANNER, Véronique MAYEUX

POUVOIR : Thomas CHABOUD a donné pouvoir à Nadine CHABOUD

SECRETAIRE : Jocelyn BAZUS

En exercice : 19 Présents : 18 Votants : 19

COMPTE RENDU PRECEDENT

Adopté.

INFORMATIONS GENERALES

En introduction, Madame le Maire remercie l'ensemble des élus pour leur investissement et apprécie le travail mené depuis une année.

Madame le Maire présente ensuite des informations à l'ensemble de l'assemblée.

- L'initiation au secourisme pour les élèves de CM2 sera dispensée les 25 mai et 22 juin. Il s'agit du module Apprendre à Porter Secours (APS).
- Le personnel pour la piscine a été recruté. La surveillance sera assurée par des MNS. Une confirmation est attendue pour l'un d'entre eux.
- La gestion de la buvette de la Combe pour la saison estivale a été confiée également. Le preneur envisage de développer un projet de restauration à l'issue de l'été.
- Les navigations poétiques se dérouleront le 1^{er} weekend de juillet. Les organisateurs peaufinent l'évènement. La commune les soutient pour la logistique.
- La commune a été sollicitée pour participer à un jeu de plateau sur le département de l'Isère. Il s'appelle « CIRCINO, le chasseur de trésor ». Le jeu sera vendu en exclusivité à la boulangerie « au pot de farine » et dans les magasins de jouets. Il sera disponible à l'automne.
- La création d'un arbre à livres métallique est demandée pour remplacer le libre-service sous la halle de l'école Val'Joie.
- Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Le planning des assesseurs a été distribué pour vérifier les permanences et combler les éventuelles absences.
- Quelques élus ont été invités à la présentation de la ressourcerie locale « retour aux sources » au sein des locaux de « La Dauphine ». Le lieu servira d'échange de matériaux de construction principalement. L'ouverture est envisagée pour la mi-juin.
- Une nouvelle association est créée à Saint Geoire en Valdaine : « Sport Solidarité Valdaine ». Elle veut permettre de soutenir des causes médicales principalement par l'organisation d'évènements. Le premier défi en préparation consiste à parcourir le GR 20 (Corse) en courant en une seule étape. Mickaël RAKETIC se lance dans l'aventure pour le mois de septembre. Des manifestations sont programmées pour financer ce projet : le 20/06 ventes de moules/frites, le 25/07 grillades/saucisses et le 10/10 couscous.

Les bénéficiaires iront vers les associations Espoir pour Noémie, Personnel de l'Hôpital entre autres.

- La course cycliste Alpes Isère Tour passera sur St Geoire en Valdaine le dimanche 23 mai aux alentours de 12h30 en provenance de St Bueil pour aller au col des mille Martyrs.
- La Commune est convoquée à une audience le 26/05 suite à un dossier d'infraction à l'urbanisme ayant fait l'objet d'un procès-verbal en 2020. La commune demandera la remise en conformité.
- Le circuit des 7 châteaux a été parcouru par un groupe d'élus, de familles (voir la lettre municipale n°80). La cartographie avec les 10 balises a été présentée et les participants demandent que le sens prévu soit inversé afin de rendre le circuit plus facile. La modification sera faite dans ce sens.
- Le programme des Journées Européennes du Patrimoine s'étoffe. Il sera inscrit dans la communication départementale.
- Le projet de jumelage avance par un contact pris avec une ville irlandaise qui possède 7 châteaux. Cette dernière est très intéressée par l'échange à construire. De nouveaux temps sont à prévoir à l'issue de la période d'élection dans ce territoire.
- Un agent communal est intéressé par les missions de garde champêtre. Le cursus va être mis en œuvre pour faire en sorte que l'agent se forme.
- Le projet d'aménagement de sécurité de « Champet » va être présenté aux riverains.
- L'analyse financière continue et l'exécution budgétaire du premier tiers de l'année respecte les prévisions.

POLE ADMINISTRATIF & FINANCIER

✓ *Ressources Humaines*

- ✓ *Création poste d'agent technique polyvalent dans le cadre du dispositif des parcours emploi compétences*

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Le PEC Jeunes est un contrat de droit privé à durée déterminée d'une durée initiale de 6 mois. L'accompagnement par le relais emploi et la maison de l'emploi propose un jeune St Georien pour ce dispositif. Il est proposé un CDD de 6 mois permettant au jeune de poursuivre sa formation technique. L'aide de l'Etat pour le dispositif est de 65 % du Smic brut plafonné à 30h hebdomadaires.

Madame le Maire propose au Conseil la création de l'emploi suivant :

- adjoint technique territorial (PEC Jeunes) à compter du 10/05/2021

Décision : adopté à l'unanimité

POLE ETUDES – TRAVAUX – PROJETS

- ✓ *Contrat Ambition Région : aménagement intergénérationnel Martinette, Place Chaize, Combe du Versoud*

Dans le cadre des aides à l'investissement, la municipalité souhaite solliciter les services de la Région Auvergne Rhône Alpes par l'intermédiaire du Contrat Ambition Région, deuxième génération (CAR2).

Les espaces de rencontre et de convivialité existent sur le territoire mais dans le projet communal de rendre ces lieux accessibles à toutes les générations et d'ainsi pouvoir partager des moments conviviaux, un constat a été fait sur trois sites : La Martinette, la place Chaize et la Combe du Versoud.

L'un des objectifs consiste à pouvoir identifier ces lieux de détente, repos et les adapter aux publics. Pour cela, des aménagements cohérents ont été travaillés pour chacun en rapport à leur fonction initiale.
 Un autre objectif est de relier les espaces dans le plan de mobilité communal et de compléter l'aménagement des Rieux également en cours.

Le projet regroupant les trois sites s'inscrit dans la volonté de permettre aux familles de partager des moments de détente et que chacun puisse trouver des activités adaptées.

Il est ainsi proposé d'inscrire le projet de développement du lien intergénérationnel dans cette enveloppe selon le plan de financement ci-après :

Financement	Montant H.T. de la subvention	Date de la demande	Taux
Autres financements publics			
Région AURA (CAR)	96 319 €		50 %
CAPV (LEADER)	28 896 €		15 %
Sous-total (total des subventions publiques)	125 215 €		65 %
Participation du demandeur :			
- autofinancement	67 423,89 €		35 %
TOTAL	192 638,89 €		100 %

Décision : adopté à l'unanimité

INTERCOMMUNALITE – SYNDICATS

- ✓ Commission de la transition écologique du 10/05/2021
Rapport de Pierre Eymery et Dominique Govaerts
- ✓ Commission économique du 4/05/2021
Rapport de Dominique Govaerts et Carlos Martins
- ✓ Commission des solidarités du 5/05/2021
Rapport de Nicole Brestaz et Claude Rioche